

ANNEE 2019/2020

Année de naissance	France		US		UK		SPAIN	
2017	Très petite Section	Maternelle	Nursery	Pré-kindergarten				
2016	Petite section		Nursery		Nursery	Nursery	Primer curso de Parvulario	Educación Infantil
2015	Moyenne section		Nursery		Reception		Segundo curso de Parvulario	
2014	Grande section		Kindergarten		Year 1	Key Stage 1	Tercer curso de Parvulario	
2013	Cours préparatoire	1st grade	Year 2	Primero de Primaria				
2012	CE1	Ecole primaire	2nd grade	Elementary School	Year 3	Key Stage 2	Segundo de Primaria	Educación Primaria
2011	CE2		3rd grade		Year 4		Tercero de Primaria	
2010	CM1		4th grade		Year 5		4°	
2009	CM2		5th grade		Year 6		5°	
2008	Sixième		6th grade		Year 7		Key Stage 3	
2007	Cinquième	7th grade	Year 8	1° ESO	Educación Secundaria Obligatoria (ESO)			
2006	Quatrième	8th grade	Year 9	2° ESO				
2005	Troisième	9th grade	Year 10	Key Stage 4		3° ESO		
2004	Seconde	10th grade	Year 11			4° ESO		
2003	Première	Lycée	11th grade	Senior High School	Year 12	Key Stage 5	1° Bachillerato	Bachillerato
2002	Terminale		12th grade		Year 13		2° Bachillerato	

Organisation de la scolarité dans le système éducatif français

AGE	DEGRE/NIVEAU	CYCLE	CLASSE	
3	<p>Ecole Maternelle</p> <p>L'objectif essentiel est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre. L'enfant exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles, intellectuelles et devient progressivement un élève. Il découvre l'univers de l'écrit.</p> <p>Ecole Primaire</p> <p>Construction des fondements d'une formation menant chacun à une qualification, et qui se prolongera tout au long de la vie. L'école élémentaire doit avoir des exigences élevées qui mettent en œuvre à la fois mémoire et faculté d'invention, raisonnement et imagination, attention et apprentissage de l'autonomie, respect des règles et esprit d'initiative</p>	<p>Cycle 1 : les apprentissages premiers</p> <p>Il est organisé autour de six principaux domaines : S'approprier le langage ; Découvrir l'écrit ; Devenir élève ; Agir et s'exprimer avec son corps ; Découvrir le monde ; Percevoir, sentir, imaginer, créer.</p>	Petite Section (PS)	
4			Moyenne section (MS)	
5			<p>Cycle 2 : les apprentissages fondamentaux</p> <p>A cheval sur l'école maternelle et sur l'école élémentaire le cycle 2 est organisé autour de sept domaines fondamentaux : Maîtrise du langage et de la langue française ; Vivre ensemble ; Mathématiques ; Découvrir le monde ; Langue vivante étrangère ; Éducation artistique ; Éducation physique et sportive.</p>	Grande section (GS)
6			Cours Préparatoire (CP)	
7			Cours Élémentaire 1 ^{ère} année (CE1)	
8			<p>Cycle 3 : les approfondissements</p> <p>Les matières enseignées dans ce cycle s'inscrivent dans la continuité du cycle 2. Ces matières sont les suivantes : Maîtrise du langage et de la langue française ; Education civique ; Littérature ; Observation réfléchie de la langue française ; Langues étrangères ou régionales ; Histoire ; Géographie ; Mathématiques ; Sciences expérimentales et technologie ; Arts visuels ; Education musicale ; Education physique et sportive.</p>	Cours Élémentaire 2 ^{ème} année (CE2)
9			Cours Moyen 1 ^{ère} année (CM1)	
10			Cours Moyen 2 ^{ème} année (CM2)	
11	<p>COLLEGE</p> <p>Les programmes de l'école primaire forment un ensemble cohérent et continu avec ceux du collège dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences. Parmi les compétences du socle commun, cinq prennent appui sur des contenus disciplinaires : la maîtrise de la langue française ; la pratique d'une langue vivante étrangère ; les compétences de base en mathématiques et la culture scientifique et technologique; la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication; la culture humaniste. Deux domaines ont pour caractéristique une approche éducative globale de la formation, qui implique l'ensemble de la communauté éducative : Les compétences sociales et civiques ; l'autonomie et le sens de l'initiative. L'acquisition du socle se nourrit des apports de l'éducation artistique, culturelle et sportive, de l'éducation à l'orientation, du parcours de découverte des métiers et des formations, de l'éducation à la citoyenneté.</p> <p>LYCEE</p> <p>Le lycée accueille les élèves à l'issue du collège. Sa mission est d'assurer la réussite de chaque lycéen. Cet objectif est le fondement de la réforme de 2010, qui réaménage l'ensemble des séries pour faire de chacune une voie d'excellence conduisant à des débouchés valorisants dans l'enseignement supérieur. Les évolutions portent parallèlement sur l'amélioration de l'orientation des lycéens, l'accompagnement personnalisé de leur scolarité et une meilleure adaptation du lycée à son époque, en termes d'apprentissage des langues étrangères, d'accès à la culture et de responsabilisation des lycéens. A l'issue de la classe de Terminale, les élèves subissent les épreuves du Baccalauréat qui constitue le 1^{er} grade universitaire et permet d'entreprendre des études supérieures.</p>		6 ^{ème}	
12			5 ^{ème}	
13			4 ^{ème}	
14			3 ^{ème}	
15			2 nd e	
16			1 ^{ère}	
17			Terminale	